

QUESTIONS FRÉQUENTES

COVID-19

Pour les organisateurs et les délégués

Table des matières

SECTION DE L'ORGANISATEUR	4
ARRIVER À MONTRÉAL	4
Est-ce que les frontières sont ouvertes?.....	4
Qui peut entrer au Canada?.....	4
Et si je ne peux pas me faire vacciner?	4
Que devrai-je faire à mon arrivée au Canada?.....	4
Combien de destinations offrent des vols directs pour Montréal?	4
Quelles informations supplémentaires puis-je fournir à mes délégués sur les précautions de voyage à prendre?	5
Est-ce que les délégués doivent se prémunir d'une assurance voyage?.....	5
ORGANISER UN ÉVÈNEMENT À MONTRÉAL	5
Quel est le taux de vaccination à Montréal?.....	5
Combien y-a-t-il de cas recensé à Montréal?.....	5
Quels lieux sont actuellement ouverts à Montréal?.....	5
Quels types d'évènements/programmations sont autorisés?	5
Combien de gens peuvent se réunir à l'intérieur?	6
Combien de gens peuvent se réunir à l'extérieur?	6
Est-ce que les employés et les bénévoles sont inclus dans ces calculs?	6
Quelles sont les consignes en ce qui a trait à la boisson et à la nourriture?	6
Est-ce que mes délégués devront porter un couvre-visage?	6
Est-ce que mes délégués doivent détenir un passeport vaccinal ou une preuve de vaccination pour participer à mon évènement?	6
Est-ce que les employés doivent être vaccinés?	7
Qui est responsable de vérifier la preuve de vaccination?.....	7
Puis-je demander à mes délégués s'ils sont entièrement vaccinés?	7
Puis-je offrir une assurance COVID-19 à tous mes participants?.....	8
Quelles sont les règles concernant la distanciation physique?	8
Comment puis-je rendre le site plus sécuritaire?.....	8
Y a-t-il un protocole sanitaire en vigueur pour les réunions?.....	9
Quelles sont les politiques en matière de frais d'annulation/d'attrition?.....	9
Est-ce que la COVID-19 est considérée comme un cas de force majeure?	9
QUITTER MONTRÉAL	9
Où mes participants peuvent-ils se faire tester?.....	9

Puis-je prendre les arrangements nécessaires afin que les tests de dépistage soient effectués dans la salle où aura lieu mon évènement?.....	9
Sources	9
SECTION DU PARTICIPANT	10
ARRIVER À MONTRÉAL	10
Qui peut entrer au Canada?.....	10
Quels sont les vaccins acceptés pour entrer au Canada?	10
Et si je ne peux pas me faire vacciner?	10
Quels sont les tests préalables à l'entrée qui sont acceptés pour entrer au Canada?	10
Comment puis-je préparer mon voyage au Canada?	11
Devrai-je passer un test de dépistage à mon arrivée?	11
À MONTRÉAL	11
Combien y-a-t-il de cas recensés à Montréal?.....	11
Quels lieux sont actuellement ouverts à Montréal?.....	11
Suis-je obligé de porter un couvre-visage?	11
Ai-je besoin d'un passeport vaccinal?	11
Quels sont les lieux où je devrai fournir une preuve de vaccination?	12
Et si je suis testé positif sur place?	12
Est-ce que mon assurance couvrira les frais attribuables au prolongement de mon séjour ou à mon hospitalisation?.....	12
QUITTER MONTRÉAL	13
Dois-je passer un test préalable à mon départ?	13
Où puis-je me faire tester?	13
Sources	14

SECTION DE L'ORGANISATEUR

ARRIVER À MONTRÉAL

Est-ce que les frontières sont ouvertes ?

Oui, les voyageurs étrangers qui sont entièrement vaccinés depuis au moins 14 jours peuvent venir au Canada dans le cadre d'un voyage non essentiel.

Qui peut entrer au Canada ?

Les voyageurs étrangers peuvent entrer au Canada s'ils :

- n'ont aucun symptôme de la COVID-19
- ont reçu tous les vaccins COVID-19 nécessaires et approuvés, ou une combinaison de ceux-ci (la pleine vaccination est aussi obligatoire pour les visiteurs qui sont rétablis de la COVID-19)
- ont reçu leur dernière dose au moins 14 jours avant le jour de leur arrivée au Canada
- ont passé un test moléculaire de dépistage dans les 72 dernières heures précédant leur arrivée et sont en possession des résultats de ce test

Voici une liste des vaccins actuellement acceptés :

- Pfizer-BioNTech (Comirnaty, Tozinaméran, BNT162b2)
- Moderna (mRNA-1273)
- AstraZeneca/COVISHIELD (ChAdOx1-S, Vaxzevria, AZD1222)
- Janssen/Johnson & Johnson (Ad26.COV2.S)
- Bharat Biotech (Covaxin, BBV152 A, B, C)
- Sinopharm (Beijing) BBIBP-CorV (Vero Cells)
- Sinovac (CoronaVac, PiCoVacc)

Et si je ne peux pas me faire vacciner ?

Si une contre-indication médicale vous empêche d'être vacciné contre la COVID-19, mais que vous vous engagez à **respecter** les consignes de la santé publique telles qu'elles sont indiquées dans le polycopié qui vous sera remis aux douanes, vous serez autorisé à entrer au Canada sans être mis en quarantaine.

Que devrai-je faire à mon arrivée au Canada ?

Voici quelques consignes à respecter durant votre séjour :

1. Enregistrez vos informations sur ArriveCAN 72 heures à l'avance
2. Fournissez les résultats de votre test de dépistage préalable à votre entrée au Canada
3. Enregistrez votre preuve de vaccination sur ArriveCAN

Pour obtenir plus d'information sur les divers documents que vous devez fournir ainsi que sur les consignes à respecter, veuillez consulter la SECTION DU PARTICIPANT ci-dessous.

Combien de destinations offrent des vols directs pour Montréal ?

En date du 1er septembre 2021, 80 destinations offrent des vols directs pour/de Montréal (YUL).

- Canada : 32
- États-Unis : 15
- Amérique centrale et du Sud : 12
- Europe et Asie : 21

Étant donné que les voyages reprennent leur cours partout à travers le monde, nous nous attendons à ce que ce nombre de destinations augmente et qu'il retrouve son volume d'avant la pandémie, soit 160 possibilités de vols directs.

Plus obtenir plus d'information sur les destinations qui offrent des vols directs, consultez le site de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, plus particulièrement la page [Destinations : vols directs — Aéroports de Montréal \(admtl.com\)](#)

Quelles informations supplémentaires puis-je fournir à mes délégués sur les précautions de voyage à prendre ?

Rassurez vos délégués quant à la qualité de l'air à bord des avions, elle est meilleure que dans bien des environnements extérieurs. Le port du couvre-visage est obligatoire et un test de dépistage ou une preuve de vaccination est également requis, les risques de contracter la COVID-19 à bord d'un avion sont donc **très bas**. [IATA — faible risque de transmission à bord les avions](#)

En plus, l'aéroport principal de Montréal (YUL) a mis en ligne le programme [Voyagez en toute confiance](#), lequel explique en détail toutes les mesures de distanciation qui ont été mises en place afin de réduire au minimum les contacts entre les voyageurs.

Est-ce que les délégués doivent se prémunir d'une assurance voyage ?

Si leur assurance personnelle n'inclut pas une couverture pour les incidents en lien avec la COVID-19 et qu'ils désirent être couverts, ils peuvent toujours se procurer une police d'assurance pour les annulations/interruptions de voyage et les soins de santé auprès de notre partenaire ATP1 en cliquant [ici](#). L'entreprise offre ses forfaits d'assurance aux Canadiens et aux voyageurs internationaux.

Nous encourageons tous les voyageurs à se prémunir d'une assurance qui les couvrirait en cas d'hospitalisation, de quarantaine ou d'annulation de voyage.

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT À MONTRÉAL

Quel est le taux de vaccination à Montréal ?

Des informations à jour peuvent être obtenues ici : [Données sur la vaccination à Montréal](#)

Combien y a-t-il de cas recensés à Montréal ?

Des informations à jour peuvent être obtenues ici : [Situation du coronavirus \(COVID-19\) à Montréal](#)

Quels lieux sont actuellement ouverts à Montréal ?

Tous les hôtels, les salles de spectacles, les restaurants, les lieux d'attraction et les commerces sont ouverts et toutes les activités sont permises.

Quels types d'évènements/programmations sont autorisés ?

- Formations
- Congrès
- Conférences, dîners-conférences et soupers-spectacles
- Réunions d'affaires
- Salons et foires commerciales
- Évènements à caractère social
- Les activités récréatives et sportives, incluant les leçons et les entraînements avec guide, sont permises dans les endroits publics intérieurs pour tous les groupes d'un maximum de 25 individus provenant de différents ménages.
- Les activités récréatives et sportives, incluant les leçons et les entraînements avec guide, sont permises dans les endroits publics extérieurs pour les groupes d'un maximum 50 individus provenant de différents ménages.

Combien de gens peuvent se réunir à l'intérieur ?

- Tous les événements professionnels à l'intérieur peuvent avoir lieu sans limite de capacité.
- 25 individus maximum peuvent se réunir à l'intérieur lors d'un événement exclusivement social (sans volet affaires).

Combien de gens peuvent se réunir à l'extérieur ?

- Tous les événements professionnels à l'extérieur peuvent avoir lieu sans limite de capacité.
- 50 individus maximum peuvent se réunir à l'extérieur lors d'un événement exclusivement social (sans volet affaires).

Est-ce que les employés et les bénévoles sont inclus dans ces calculs ?

Non, ces limites ne tiennent pas compte des employés et des bénévoles.

Quelles sont les consignes en ce qui a trait à la boisson et à la nourriture ?

- Les buffets libre-service sont autorisés seulement si la preuve de vaccination est demandée.
- 10 individus maximum peuvent s'asseoir à une même table. À l'intérieur, les tables doivent être à une distance de deux mètres (6 pieds) l'une de l'autre si elles ne sont pas séparées par des cloisons.
- Les terrasses extérieures peuvent accueillir un maximum de 20 individus par table. Les tables doivent se trouver à un mètre (3 pieds) l'une de l'autre si elles sont séparées par des cloisons.

Est-ce qu'il y a des règles concernant les vestiaires ?

Oui ! Les services de vestiaire sont autorisés, mais seulement si certaines mesures pour prévenir les risques sont respectées. La distanciation doit être respectée dans les files d'attente.

Puis-je tenir un événement social ?

Oui, les événements sociaux sont permis, mais les participants doivent demeurer assis, même lorsqu'ils mangent et qu'ils boivent. Notez que les événements exclusivement sociaux sont limités à un maximum de 25 individus à l'intérieur et de 50 individus à l'extérieur.

Les cocktails où les participants sont debout sont autorisés.

Les activités de danse et de karaoké sont autorisées.

Est-ce que mes délégués devront porter un couvre-visage ?

Oui, tous les participants doivent porter un couvre-visage. La preuve de vaccination est obligatoire et le couvre-visage ne peut être enlevé que pour boire et manger. Pour tout événement extérieur, le port du couvre-visage est fortement recommandé.

Est-ce que mes délégués doivent détenir un passeport vaccinal ou une preuve de vaccination pour participer à mon événement ?

Oui, une preuve de vaccination doit être fournie pour participer à l'un ou l'autre des événements d'entreprise mentionnés ci-dessous.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le gouvernement du Québec exige que tous les résidents de 13 ans et plus présentent un passeport vaccinal afin de participer à certaines activités et d'avoir accès à certains services non essentiels où les risques de transmission sont considérés comme élevés. Cela inclut les événements, les festivals, les salles de spectacle, les arénas, les casinos, les

cinémas, les centres d'entraînement, les salles de sport d'équipe, les bars, les restaurants et certaines autres activités parascolaires.

Les visiteurs de 13 ans et plus n'auront pas besoin de présenter un passeport vaccinal. À la place, ils devront présenter une preuve de vaccination fournie par leur pays ou leur province d'origine, laquelle démontre qu'ils ont reçu deux doses de l'un ou l'autre des vaccins reconnus par la santé publique, ainsi qu'une preuve d'identité avec photo. Veuillez noter que les voyageurs qui ont moins de 16 ans ou plus de 75 ans n'ont qu'à montrer une preuve d'identité avec leur nom. Voici une liste des vaccins acceptés :

- Pfizer
- Moderna
- AstraZeneca
- Covishield
- Janssen (seulement une dose requise)

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les différents types d'événements où les participants doivent fournir une preuve de vaccination :

Type d'événement	Preuve de vaccination requise
Congrès	Oui
Conférences (incluant les dîners-conférences et les soupers-spectacles)	Oui
Réunions d'entreprise	Oui
Assemblée ou séance de formation	Oui
Salon professionnel	Oui

Les activités pour lesquelles un passeport vaccinal ou une preuve de vaccination est obligatoire : [Lieux et activités où le passeport vaccinal COVID-19 est requis | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/lieux-et-activites-ou-le-passeport-vaccinal-covid-19-est-requis).

Est-ce que les employés doivent être vaccinés ?

La vaccination n'est pas obligatoire pour le personnel des hôtels, des restaurants ou des salles de spectacle. Gardez en tête que le taux de vaccination est extrêmement élevé au Québec et que les employés ont été formés afin de toujours respecter les mesures sanitaires. Ils doivent également porter le couvre-visage en tout temps et se laver régulièrement les mains durant leur quart de travail. Les mêmes consignes s'appliquent pour les conférenciers, les animateurs, les panélistes, les exposants et les fournisseurs.

Qui est responsable de vérifier la preuve de vaccination ?

L'organisateur de la réunion en a l'obligation légale. Les responsables du site où a lieu la réunion peuvent fournir conseils et assistance au besoin.

Une preuve de vaccination doit être vérifiée à l'entrée sur le site. Afin d'économiser du temps si votre événement s'échelonne sur plusieurs jours, renseignez-vous sur la possibilité d'offrir des bracelets aux participants qui ont déjà fourni leur preuve de vaccination.

Puis-je demander à mes délégués s'ils sont entièrement vaccinés ?

Les délégués doivent fournir une preuve de vaccination pour participer à un événement d'entreprise. Par conséquent, ils devront divulguer leur statut vaccinal à leur entrée sur le site. Gardez en tête que les voyageurs étrangers doivent être entièrement vaccinés pour visiter le Canada.

Puis-je offrir une assurance COVID-19 à tous mes participants ?

Vous avez la possibilité de contracter une assurance COVID-19 pour tous vos participants, puis d'en inclure le prix dans les frais d'inscription. Cela vous permettra d'avoir l'esprit tranquille ; quoiqu'il advienne, vous saurez ainsi que vos participants et votre entreprise seront couverts. Si votre propre compagnie d'assurance ne couvre pas les frais d'annulation/interruption de voyage et de soins de santé qui seraient spécifiquement occasionnés par la COVID-19, veuillez contacter le responsable du service de congrès de Tourisme Montréal qui a été assigné à votre évènement afin qu'il vous dirige vers une compagnie d'assurance qui offre ce type de couvertures.

Quelles sont les règles concernant la distanciation physique ?

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec indique qu'une distanciation de **1 mètre** (3 pieds) est obligatoire et doit être maintenue entre les gens de différents ménages. Cette règle s'applique pour les évènements d'entreprise intérieurs de moins de 250 individus. Pour les évènements de plus grande envergure, la distanciation physique n'est pas obligatoire puisqu'une preuve de vaccination et le port du couvre-visage sont obligatoires.

Il est primordial de prendre en compte la superficie en mètres carrés de la salle de réunion afin de vous assurer que la distanciation sociale est respectée lorsque les gens sont assis ou debout, mais aussi lorsqu'ils circulent. Ralentir le flux des entrées des participants vous permettra de mieux contrôler la distanciation sociale et la capacité d'accueil.

Comment puis-je rendre le site plus sécuritaire ?

Selon la santé publique du Québec, les tests de dépistage de la COVID-19 effectués sur place ne sont pas nécessaires pour le secteur événementiel à l'heure actuelle. Si le client décide d'effectuer des tests de dépistage de la COVID-19 sur place durant l'évènement, il devra assumer les coûts associés à la mise en place d'une aire prévue à cet effet. Évènements d'affaires Montréal a rédigé une liste des fournisseurs qui offrent ce type de service. Veuillez s'il vous plaît contacter le responsable du service de congrès d'Évènements d'affaires Montréal qui a été attribué à votre projet pour obtenir plus de renseignements. Voici une estimation du prix des tests sur place effectués par Globulab :

Type de test	Nombre de tests	Coût pour l'organisateur ou le délégué	Coût pour un/une professionnel/le de la santé (par heure)
Antigénique	0-500	125 \$	35 \$
	501-100	75 \$	35 \$
	more than 1000	50 \$	35 \$
PCR	0-500	165 \$	35 \$
	501-100	145 \$	35 \$
	more than 1000	135 \$	35 \$

30 tests peuvent être administrés en une heure et le coût du professionnel de santé doit être payé pour un minimum de 3 heures.

Si un délégué est testé positivement sur place, il doit être immédiatement isolé et l'organisateur de la réunion a la responsabilité d'appeler le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (1-877-644-4545) et de respecter les consignes qui lui seront fournies pour ce qui est de l'isolement et du retraçage des contacts.

L'organisateur devra rassembler toutes les informations nécessaires et sera responsable du retraçage des contacts.

Y a-t-il un protocole sanitaire en vigueur pour les réunions ?

Oui, Évènements d'affaires Montréal a développé un protocole avec ses partenaires afin de prendre en charge tous les aspects sanitaires pendant le séjour de vos délégués en ville. Nous vous invitons à consulter notre site web pour obtenir plus de renseignements : [Notre protocole sanitaire 720° : vérifié deux fois plutôt qu'une | Évènements d'affaire Montréal \(mtl.org\)](#).

Quelles sont les politiques en matière de frais d'annulation/d'attrition ?

Pour 2021 et 2022, les nouveaux groupes qui font affaire avec Évènements d'affaires Montréal n'auront pas à payer les frais d'annulation ou d'attrition qui seraient attribuables au contrat qu'ils signeront avec un hôtel.

Est-ce que la COVID-19 est considérée comme un cas de force majeure ?

Étant donné que les réunions sont actuellement autorisées au Québec, la COVID-19 n'est pas considérée comme un cas de force majeure en soi, à moins que les mesures sanitaires en vigueur interdisent la tenue d'un événement.

QUITTER MONTRÉAL

Où mes participants peuvent-ils se faire tester ?

Les participants peuvent passer un test de dépistage à l'hôtel, dans une clinique ou à l'aéroport. Référez-vous à la SECTION DU PARTICIPANT pour plus de détails.

Puis-je prendre les arrangements nécessaires afin que les tests de dépistage soient effectués dans la salle où aura lieu mon événement ?

Oui, vous pouvez prendre les arrangements nécessaires pour que les tests soient effectués sur place. Veuillez s'il vous plaît demander au responsable de la salle ou au responsable de service de congrès d'Évènements d'affaires Montréal qui a été attiré à votre projet pour obtenir de l'assistance.

Quelles sont les exigences pour retourner chez soi ?

Afin d'obtenir des informations précises sur les exigences d'entrée, nous vous conseillons de consulter le site web d'Air Canada qui a été prévu à cet effet : [Portail Prêts à voyager | Air Canada](#).

Plus de plus amples informations, s'il-vous-plait vous renseigner auprès de votre agence de santé locale.

Sources

Gouvernement du Canada — exigences d'entrée : <https://voyage.gc.ca/voyage-covid/voyage-restrictions/exemptions>

Tourisme d'affaires Québec — preuve de vaccination : https://www.congres.com/upload/2021-2022-covid/passeport_vaccinal_tdaq.pdf

QUESTIONS FRÉQUENTES — COVID-19

SECTION DU PARTICIPANT

ARRIVER À MONTRÉAL

Qui peut entrer au Canada ?

Les voyageurs étrangers peuvent entrer au Canada s'ils :

- n'ont aucun symptôme de la COVID-19
- ont reçu tous les vaccins COVID-19 nécessaires et approuvés, ou une combinaison de ceux-ci (la pleine vaccination est aussi obligatoire pour les visiteurs qui sont rétablis de la COVID-19)
- ont reçu leur dernière dose au moins 14 jours avant le jour de leur arrivée au Canada
- ont subi un test moléculaire de dépistage dans les 72 dernières heures précédant leur arrivée et sont en possession des résultats de ce test.

Quels sont les vaccins acceptés pour entrer au Canada ?

Les vaccins acceptés sont :

- Pfizer-BioNTech (Comirnaty, tozinaméran, BNT162b2)
- Moderna (mRNA-1273)
- AstraZeneca/COVISHIELD (ChAdOx1-S, Vaxzevria, AZD1222)
- Janssen/Johnson & Johnson (Ad26.COV2.S)

Et si je ne peux pas me faire vacciner ?

Si une contre-indication médicale vous empêche d'être vacciné contre la COVID-19, mais que vous vous engagez à **respecter** les consignes de la santé publique telles qu'elles sont indiquées dans le polycopié qui vous sera remis aux douanes, vous serez autorisé à entrer au Canada sans être mis en quarantaine.

Quels sont les tests préalables à l'entrée qui sont acceptés pour entrer au Canada ?

Voici les tests moléculaires préalables à l'entrée qui sont acceptés :

- PCR — test d'amplification en chaîne par polymérase
- RT-PCR — transcription inverse suivie d'une réaction en chaîne de la polymérase en temps réel
- PCR quantitative (qPCR)
- Test d'acide nucléique (NAT) ou test d'amplification d'acide nucléique (NAAT)
- Amplification isotherme médiée par boucle par transcription inverse (RT-LAMP)
- Amplification isotherme
- PCR numérique par gouttelettes ou PCR par gouttelettes numériques (ddPCR)
- Test d'amplification médiée par la transcription (AMT)
- ARN (acide ribonucléique)
- CT (cycle seuil)
- CRISPR
- Séquençage

- Séquençage de prochaine génération (SPG) ou séquençage du génome entier (SGN)
- Séquençage Oxford Nanopore (LamPORE)
- Détection du gène N
- Détection des gènes Orf1a/b
- Détection du gène S
- Détection du gène E
- Détection du gène RdRp

Comment puis-je préparer mon voyage au Canada ?

Toutes vos informations de voyage ainsi que votre preuve de vaccination, en français ou en anglais, doivent être enregistrées sur votre compte ArriveCAN au moins 72 heures avant votre départ. Vous pouvez télécharger [l'application mobile](#) ArriveCAN sur votre cellulaire ou vous créer un compte en ligne.

Devrai-je passer un test de dépistage à mon arrivée ?

Les voyageurs qui sont entièrement vaccinés n'auront pas à passer un test à leur arrivée, mais ils pourraient cependant être choisis aléatoirement afin de passer un test moléculaire COVID-19 lors de la première journée de leur séjour.

À MONTRÉAL

Quel est le taux de vaccination à Montréal ?

Des informations à jour peuvent être obtenues ici : [Données sur la vaccination à Montréal](#)

Combien y a-t-il de cas recensés à Montréal ?

Des informations à jour peuvent être obtenues ici : [Situation du coronavirus \(COVID-19\) à Montréal](#)

Quels lieux sont actuellement ouverts à Montréal ?

Tous les hôtels, les salles de spectacles, les restaurants, les lieux d'attraction et les commerces sont ouverts et toutes les activités sont permises.

Suis-je obligé de porter un couvre-visage ?

Les mesures sanitaires locales exigent que tous les gens portent un couvre-visage ou un couvre-visage quand une distance de 1 mètre (3 pieds) ne peut pas être maintenue lorsqu'ils se trouvent à l'intérieur dans un espace public, dans un taxi, une limousine ou en transport public.

Les gens qui participent à des réunions doivent porter un couvre-visage. La preuve de vaccination est obligatoire et le couvre-visage ne peut être enlevé que pour boire et manger. Pour tout événement extérieur, le port du couvre-visage est fortement recommandé.

Ai-je besoin d'un passeport vaccinal ?

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le gouvernement du Québec exige que tous les résidents de 13 ans et plus présentent un passeport vaccinal afin de participer à certaines activités et d'avoir accès à certains services non essentiels où les risques de transmission sont considérés comme élevés. Cela inclut les événements, les festivals, les salles de spectacle, les arénas de sport, les casinos, les cinémas, les centres d'entraînement, les salles de sport d'équipe, les bars, les restaurants et certaines autres activités parascolaires.

Les visiteurs de 13 ans et plus n'auront pas besoin de présenter un passeport vaccinal. À la place, ils devront présenter une preuve de vaccination fournie par leur pays ou leur province d'origine, laquelle démontre qu'ils ont reçu deux doses de l'un ou l'autre des vaccins reconnus par la santé publique, ainsi qu'une preuve d'identité avec photo. Veuillez noter que les voyageurs qui ont moins de 16 ans ou plus de 75 ans n'ont qu'à montrer une preuve d'identité avec leur nom. Voici une liste des vaccins acceptés :

- Pfizer
- Moderna
- AstraZeneca
- Covishield
- Janssen (seulement une dose requise)

Les activités pour lesquelles un passeport vaccinal ou une preuve de vaccination est obligatoire : [Lieux et activités où le passeport vaccinal COVID-19 est requis | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

Quels sont les lieux où je devrai fournir une preuve de vaccination ?

Préparez-vous à devoir fournir une preuve de vaccination lorsque vous entrerez dans un restaurant (incluant celui de votre hôtel), dans un centre d'entraînement (incluant celui de votre hôtel) et lorsque vous irez à la piscine de l'hôtel ou au site de l'évènement/conférence. Vous devrez également fournir une preuve de vaccination lorsque vous irez à l'hôtel ou au musée.

Les activités pour lesquelles un passeport vaccinal ou une preuve de vaccination est obligatoire : [Lieux et activités où le passeport vaccinal COVID-19 est requis | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

Et si je suis déclaré positif sur place ?

Si vous êtes déclaré positif pendant que vous êtes à Montréal, vous devrez :

- Vous isoler d'autrui dès que vous aurez reçu votre résultat.
- Demeurer en isolement pour 14 jours ou plus dans un lieu où vous aurez accès à tous les services essentiels tout en ayant la possibilité de ne pas briser l'isolement et où vous ne serez pas en contact avec autrui.
- Une fois que l'organisateur de la réunion aura été informé et qu'il aura contacté le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, vous serez contacté par les autorités de la santé publique et vous devrez suivre leurs instructions.
- Gardez toujours une copie de votre preuve de vaccination avec vous.

Est-ce que mon assurance couvrira les frais attribuables au prolongement de mon séjour ou à mon hospitalisation ?

Nous vous recommandons de contacter votre compagnie d'assurance avant de préparer votre séjour. Si votre police d'assurance personnelle ne couvre pas les incidents en lien avec la COVID-19 et que vous désirez l'être durant votre séjour, vous pouvez vous procurer une couverture en cas d'annulation/interruption de voyage ou de soins de santé auprès de notre partenaire ATPI en cliquant [ici](#). L'entreprise offre ses forfaits d'assurance aux Canadiens et aux voyageurs internationaux.

QUITTER MONTRÉAL

Dois-je passer un test préalable à mon départ ?

Veillez vous renseigner sur les exigences d'entrée de votre prochaine destination, les règles peuvent changer d'un endroit à l'autre.

Où puis-je me faire tester ?

Les tests sont offerts aux endroits mentionnés ci-dessous (les entreprises listées ci-dessous le sont à titre indicatif, il y a de nombreuses autres options en clinique de dépistage désignée ou mobile) :

- **À l'hôtel/sur le site de l'évènement**

Globulab Santé — appelez au 514-984-7000 à l'avance pour prendre rendez-vous
Tests PCR — 225 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 24 heures
Test rapide (antigénique) — 195 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 6 à 8 heures

Le Ritz-Carlton Montréal (1228 rue Sherbrooke Ouest) — [Dépistage de la COVID-19 pour les résidents des hôtels du centre-ville de Montréal](#)

En partenariat avec Biron Groupe Santé, au troisième étage de l'hôtel
Tests RT-PCR — 199 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 24 heures
Test rapide (antigénique) — 99 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 24 heures

- **À une clinique du centre-ville**

Clinique Médicale Elna (407 rue McGill) — [COVID — ELNA Médical \(elnamedical.com\)](#)
Tests PCR — à partir de 200 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 24 à 28 heures
Test de rapide (antigénique) — 150 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 3 à 6 heures

Le Ritz-Carlton Montréal (1228 rue Sherbrooke Ouest) — [Dépistage de la COVID-19 pour les résidents des hôtels du centre-ville de Montréal](#)

En partenariat avec Biron Groupe Santé, au troisième étage de l'hôtel
Tests RT-PCR — 199 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 24 heures
Test rapide (antigénique) — 99 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 24 heures

Clinique Santé-Voyage Montréal (1055 côte du Beaver Hall, suite 400) — appelez au 483-266-0855 à l'avance pour prendre rendez-vous

Tests PCR — à partir de 195 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 24 heures à 48 heures
Test rapide (antigénique) — 149 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 30 minutes

Go Test Rapide (1187 rue Sainte-Catherine Ouest) — [Dépistage de la COVID-19 rapide \(gotestrapide.com\)](#)

Tests RT-PCR — à partir de 195 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 24 heures
Test rapide (antigénique) — 95 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 15 minutes

Test Mobile (501 rue Bridge) — [Tests médicaux mobiles et tests COVID-19 Canada](#)

Tests RT-PCR — à partir de 170 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 24 heures
Test rapide (antigénique) — 70 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 15 minutes

- **À l'aéroport**

Laboratoires Biron — [Dépistage de la COVID-19 à l'aéroport Montréal-Trudeau](#)

Tests RT-PCR rapides — 299 \$ par test — les résultats sont fournis dans l'heure

Tests antigénique rapide — 149 \$ par test — les résultats sont fournis dans les 25 minutes

* Veuillez prendre en considération le temps d'attente pour le dépistage à l'aéroport

Les rendez-vous doivent être pris à l'avance afin de vous assurer que les plages horaires qui vous conviennent sont offertes.

Quelles sont les exigences pour retourner chez soi ?

Afin d'obtenir les informations les plus précises sur les exigences d'entrée, nous vous conseillons de consulter le site web d'Air Canada qui a été prévu à cet effet : [Portail Prêts à voyager | Air Canada](#).

Plus de plus amples informations, s'il-vous-plait vous renseigner auprès de votre agence de santé locale.

Sources

Gouvernement du Canada — exigences d'entrée : <https://voyage.gc.ca/voyage-covid/voyage-restrictions/exemptions>

Tourisme d'affaires Québec — preuve de vaccination : https://www.congres.com/upload/2021-2022-covid/passeport_vaccinal_tdaq.pdf